

Réf: Dossier 220104

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOUSOUF DIABY TRANSPORT » en abrégé « YDT »

Siège Bingerville, Bingerville, Bingerville citée les
Fougères villa 3, Lot 3, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOUSOUF DIABY TRANSPORT »

en abrégé « YDT »

Objet : Transport public routier de personnes;
La location de véhicules avec conducteurs,
Transport de marchandises,
L'import-export
Le négoce de véhicules,
L'achat et la vente de marchandises non
soumises à réglementation particulière,
Activités agro-pastorales,
Et plus généralement toutes opérations
industrielles, commerciales et financières, mobilières et
immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social et à tous objets similaires
ou connexes pouvant favoriser son extension et son
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville citée les
Fougères villa 3, Lot 3, Ilot 1

Dirigeant(s) M N'DAOU CHEICKNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06186 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41484/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

